

Avis voté en plénière du 23 juin 2015

Perspectives pour la révision de la stratégie Europe 2020

Déclaration du groupe environnement et nature

L'avis présente avec clarté et pédagogie les principaux enjeux liés aux perspectives de la révision à mi-parcours de la stratégie Europe 2020. Cette stratégie, lancée dans la foulée de la stratégie de Lisbonne en 2010, en pleine crise financière et économique, entend notamment promouvoir une économie sobre en carbone, économe dans la consommation des ressources et compétitive.

Parmi les cinq objectifs principaux de cette stratégie, nous retrouvons les objectifs climat/énergie à 2020 tels qu'ils ont été adoptés en 2009 dans le Paquet énergie climat de l'UE. L'avis constate que ces objectifs sont parmi les rares à être bientôt atteints et considère que le ralentissement de l'économie européenne pendant la période peut expliquer pour une large part ces résultats. Cette situation pourrait laisser penser, à tort, que lutte contre le dérèglement climatique et relance de l'activité économique sont contradictoires. Au contraire, pour le groupe Environnement et nature, les politiques européennes, mais également nationales, mises en place en matière de changement climatique auraient pu être largement plus volontaristes.

Un élément majeur de l'avis est celui du manque de cohérence et d'articulation entre la stratégie UE 2020 d'un côté et le semestre européen de l'autre. La gestion économique et financière de la crise a en effet largement pris le pas sur les dimensions sociales et environnementales. Au lieu d'intégrer à part entière les objectifs de la stratégie UE 2020 dans le semestre européen, les restrictions budgétaires et les politiques d'austérité empêchent notamment de faire de la lutte contre le dérèglement climatique un des moteurs prioritaires de l'activité économique de demain. Ce qui passerait par des investissements massifs et ciblés. Le Plan d'investissement « Junker » ne va pas dans ce sens, ce que rappelle l'avis.

Par ailleurs, le groupe environnement et nature rejoint la préconisation qui vise à inscrire l'ensemble des objectifs de la stratégie UE 2020 dans un cadre plus formel et contraignant, sur le modèle de la gouvernance économique. Cela permettrait de donner plus de poids et sûrement plus d'efficacité aux objectifs affichés. L'autre intérêt est d'éviter un abandon pur et simple de la stratégie UE 2020, probablement l'un des rares outils intégrant de manière équilibrée les piliers social, environnemental et économique.

Enfin, le groupe environnement et nature soutient avec force les réflexions et préconisations de l'avis relatives à la remise en question du modèle de croissance sous tendant la stratégie UE 2020 et à l'introduction d'une perspective de bien-être dans ses objectifs. C'est en ce sens que la révision à mi-parcours de la stratégie UE2020 devrait prendre pleinement en compte, comme le propose l'avis, les Objectifs du développement durable qui seront adoptés en septembre par les Nations Unies.

Pour toutes ces raisons, le groupe environnement et nature a voté cet avis et salue le rapporteur pour la qualité des débats et du travail accompli en un temps limité.